



INRS Lorraine

<http://www.amicalyre.net>

26^{ème} Assemblée Générale

de l'Amicale des Anciens de l'INRS Lorraine

COUPON-RÉPONSE

(à renvoyer à l'Amicale avant le 9 mars 2026)

Remarque : AG réservée aux adhérents

Nom **Prénom**

Nom **Prénom**

Participants à l'AG du vendredi 27 mars 2026 : 1 ☐ ou 2 ☐ ?

Candidat pour intégrer le bureau de l'Amicale : Oui ☐ ou Non ☐ ?

Participation au repas : 1 ☐ ou 2 ☐ ?

Participation au repas (*boissons comprises*) : 15 € par personne pour tous les adhérents.

Merci de joindre votre chèque, libellé au nom de l'Amicale des Anciens de l'INRS Lorraine. Les virements bancaires sont à effectuer sur le RIB suivant :

AMICALE DES ANCIENS DE L'INRS – FR7610278040450002413314910 - CREDIT MUTUEL - France

en indiquant que ce virement concerne la participation au repas de l'AG.

Attention : En cas d'annulation dans les 48 heures qui précèdent le repas, l'Amicale demandera le paiement intégral de celui-ci (30 €) s'il est exigé par le restaurateur.

Remarque : Si l'un des conjoints, adhérent de l'Amicale, ne vient pas à l'AG, merci à celui-ci de bien vouloir penser à donner sa procuration à quelqu'un qui y participera, conjoint ou autre adhérent.

En cas d'empêchement le jour de l'AG, merci de prévenir :

Martine FRANÇOIS au 06 74 46 87 99 ou Alain KUSY au 06 66 50 88 52.